

DÉPARTEMENT

Du  
RHÔNE

-----  
Nombre de  
Conseillers

En exercice : 27  
Présent(s) : 27  
Votants : 27  
-----

Le Maire de Millery certifie que le compte-rendu de la présente délibération a été affiché à la porte de la Mairie dans le délai de huitaine prescrit par l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire certifie en outre que la convocation du Conseil Municipal a été affichée à la porte cinq jours francs avant celui de la séance.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNE DE MILLERY**

**Extrait du registre des délibérations du Conseil  
Municipal du 4 juin 2020**

**Le 4 juin 2020**, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Millery, dûment convoqué par lettre du Maire, Mme GAUQUELIN Françoise, en date du 29 mai 2020, réuni exceptionnellement en salle des fêtes en raison des dispositions sanitaires, sous la présidence de Madame GAUQUELIN Françoise, Maire, en session ordinaire

*Étaient présents* : Mesdames et Messieurs GAUQUELIN Françoise, M. BUGNET Jean Marc, Mme ROTHEA Céline, M. LEVEQUE Guillaume, Mme CHAPUS Josiane, M. GILLE Martial, Mme JOUBERT Marie-Josèphe, M. CASTELLANO Michel, Mme GERVAIS Annie, M. SOTTET Jean Dominique, Mme ROGNARD Evelyne, Mme BOULIEU Anne Marie, Mme FAVETTA Evelyne, M. PUYJALINET Eric, M. GAUFRETEAU Philippe, M. CANAL Roberto, Mme DEVAUX Carole, Mme BARRAULT Claire, M. THEVENARD Stéphane, Mme LAZE Gaëlle, Mme LE FLEM Céline, M. FOURNIER MOTTET Benoit, Mme DENIS Pascale, M. SOLARI Charles, M. GIRARDOT Clément, MME BRET VITTOZ Monique, DELAFOSSE Loïc

*Formant la majorité des membres en exercice*

*Secrétaire* : M. BUGNET Jean-Marc

Tampon visa de la  
Préfecture

**N°32-2020 – Désignation des délégués auprès du Syndicat Intercommunal pour la Construction et la Gestion du Casernement de Gendarmerie d'Irigny**

Rapporteur : Madame le Maire

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral n°69 2016 04 19001 le 19 avril 2016 relatif aux statuts et compétences du syndicat intercommunal pour la construction et la gestion d'un casernement de Gendarmerie à Irigny, lequel intègre la commune de Millery depuis le 1er mai 2016.

Considérant qu'il convient de désigner 2 délégués titulaires et de 2 délégués suppléants de la commune auprès du SIVU de gendarmerie.

Considérant que le conseil municipal doit procéder à l'élection des délégués, au scrutin secret et à la majorité absolue.

Il est demandé au Conseil Municipal de procéder à l'élection de deux délégués titulaires et de deux délégués suppléants auprès du SIVU de gendarmerie au scrutin secret à la majorité absolue.

Il est procédé à l'appel à candidature.

Sont candidats :

- **Au poste de 1<sup>er</sup> titulaire**

Mme Françoise GAUQUELIN

- **Au poste de 2<sup>nd</sup> titulaire**

M. Jean Dominique SOTTET

- **Au poste de 1<sup>er</sup> suppléant**

M. Clément GIRARDOT  
M. Loïc DELAFOSSE

- **Au poste de 2<sup>nd</sup> suppléant**

M. Jean Marc BUGNET

**Après dépouillement :**

**Au poste de 1<sup>er</sup> titulaire :**

Nombre de votants : 27

Nombre de Bulletins nuls : 0

Suffrages exprimés : 27

MME Françoise GAUQUELIN obtient 27 voix soit l'unanimité, et est proclamée déléguée.

**Au poste de 2<sup>ème</sup> titulaire :**

Nombre de votants : 27

Nombre de Bulletins nuls : 0

Suffrages exprimés : 27

M. Jean-Dominique SOTTET obtient 27 voix soit l'unanimité, et est proclamé délégué.

**Au poste de 1<sup>er</sup> suppléant :**

Nombre de votants : 27

Nombre de Bulletins nuls : 3

Suffrages exprimés : 24

M. Clément GIRARDOT obtient 22 voix soit la majorité, et est proclamé délégué.

M. Loïc DELAFOSSE obtient 2 voix

**Au poste de 1<sup>er</sup> suppléant :**

Nombre de votants : 27

Nombre de Bulletins nuls : 3

Suffrages exprimés : 24

M. Jean-Marc BUGNET obtient 24 voix soit la majorité, et est proclamé délégué.

- Sont désignés, en qualité de 1<sup>ère</sup> déléguée titulaire : Mme Françoise GAUQUELIN, en qualité de 2<sup>nd</sup> délégué titulaire : M. Jean Dominique SOTTET, en qualité de 1<sup>er</sup> délégué suppléant : M. Clément GIRARDOT, en qualité de 2<sup>nd</sup> délégué suppléant : M. Jean-Marc BUGNET ;  
-Notification de la présente délibération sera faite auprès du SIVU de gendarmerie

*Délibéré en Mairie les jours, mois, ans susdits*

*Suivent au registre les signatures des membres présents*

*Extrait certifié conforme*

Le Maire,

Françoise GAUQUELIN



Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture le 8 juin 2020

Et publication 9 juin 2020

Le Maire

Françoise GAUQUELIN

